

Recherche et éducation en santé autochtone - Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en santé des Autochtones

Université d'Ottawa

Endroit : Ontario

Date d'affichage : 2021-10-25

Publiée jusqu'au : 2021-12-24

L'Université d'Ottawa est située en territoire algonquin non cédé. En marge de la création du Centre de recherche et d'éducation en santé autochtone (appellation provisoire), l'Université d'Ottawa sollicite des candidatures pour une chaire de recherche du Canada de niveau 2 en santé des Autochtones. La personne retenue occupera un poste clinique ne menant pas à la permanence à la **Faculté de médecine**, ainsi que dans l'un de ses hôpitaux affiliés (p. ex., l'Hôpital d'Ottawa, le Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario, l'Hôpital Montfort, Le Royal, Soins continus Bruyère) et son institut de recherche respectif (**Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa [IRHO]**; **Institut de recherche du CHEO**; **Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa [ICUO]**; **Institut de recherche Bruyère [IRB]**; **Institut de recherche en santé mentale [IRSM]**; ou **Institut du Savoir Montfort**). Elle sera appuyée dans son travail par ses établissements-hôtes et le Centre de recherche et d'éducation en santé autochtone, qui a pour mandat de soutenir la recherche et les chercheuses et les chercheurs autochtones.

Nous sollicitons l'intérêt de candidates et de candidats en début de carrière ayant des aptitudes manifestes liées à la recherche en santé des autochtones. En plus d'une formation clinique, la personne retenue devra avoir une formation ou une expertise formelle dans une discipline de recherche en lien avec la santé (formation médicale, engagement communautaire, recherche clinique, politiques en matière de santé, santé publique, etc.). Il est attendu que le programme de recherche proposé intègre l'éthique et les valeurs autochtones, les approches autochtones de la conception d'études, ainsi qu'une application des connaissances axée sur la communauté et accordant explicitement priorité à la santé et la réduction des inégalités en santé chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits du Canada. Sont particulièrement invitées à postuler les personnes qui se démarquent par leur détermination à (liste non exhaustive) :

- aborder les défis actuels et futurs des communautés autochtones en matière de santé par des interventions efficaces visant à combler les inégalités attribuables à la colonisation;
- mettre en œuvre et évaluer des stratégies au profit du nombre et de l'expérience des professionnels de la santé autochtones;
- mettre sur pied des approches innovantes stimulant la recherche avec les communautés autochtones;
- utiliser des mécanismes de renforcement des capacités de recherche en santé des autochtones au sein des communautés autochtones et/ou de la communauté de recherche non autochtone pour favoriser la compréhension, l'adoption et la mise en œuvre des principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession (PCAP) et principes connexes;
- faire progresser les politiques liées à la santé des autochtones.

L'Université d'Ottawa offre à ses chercheuses et chercheurs la possibilité de nouer des partenariats avec des membres des communautés autochtones, ainsi qu'une multitude d'établissements, d'organismes communautaires et d'agences gouvernementales fédérales. Le programme de recherche mis sur pied par la titulaire ou le titulaire de la chaire viendra appuyer notre engagement à l'égard d'une intégration adéquate des savoirs, des valeurs et de la culture autochtones en recherche et en éducation afin d'enrichir la formation et les pratiques universitaires. Reposant sur des partenariats de recherche avec les communautés autochtones et les organismes qui les desservent à l'échelle locale, régionale et nationale, cette chaire de recherche enrichira notre connaissance pratique et théorique des expériences vécues par les personnes autochtones, un savoir à la fois intra et interdisciplinaire. En tant que titulaire de la Chaire, la personne retenue contribuera également à mettre la responsabilité sociale de l'avant au sein de la Faculté de médecine.

Les chaires de niveau 2, d'une durée de cinq ans et renouvelables une seule fois, dont les titulaires sont des chercheurs émergents exceptionnels ou des chercheuses émergentes exceptionnelles considérées par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine. Pour chaque chaire de niveau 2, l'établissement reçoit 100 000 \$ par année pendant cinq ans, à quoi s'ajoute une somme additionnelle de 20 000 \$ par année à titre d'allocation de recherche pour tout titulaire d'une chaire de niveau 2 qui en est à son premier mandat.

Les candidats ou les candidates doivent être, au minimum, professeurs adjoints ou agrégés ou professeures adjointes ou agrégées, ou doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommés à ces niveaux. Les candidats et les candidates qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant doivent communiquer directement avec l'Université d'Ottawa pour toute question ayant trait à leur admissibilité éventuelle à une chaire de niveau 2. L'établissement peut proposer la candidature d'un professeur ou d'une professeure qui, au moment de la mise en candidature, a obtenu son diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant et a dû interrompre sa carrière de façon légitime (voir la section intitulée **Justifications acceptables**). Dans de tels cas, l'établissement doit présenter au Secrétariat une justification en bonne et due forme (à l'aide du **formulaire de justification de la chaire de niveau 2**), indiquant les raisons pour lesquelles le candidat ou la candidate est toujours considérée comme étant un nouveau chercheur ou une nouvelle chercheuse. L'Université reconnaît l'impact légitime que les congés (congés parentaux, congés pour maladie, par exemple) peuvent avoir sur le dossier de recherche d'un candidat ou d'une candidate et que ces congés seront pris en compte lors du processus d'évaluation. Les personnes nouvellement sélectionnées pour une CRC sont aussi admissibles à une aide financière de la **Fondation canadienne pour l'innovation** pour acquérir de l'équipement de pointe indispensable à leur travail.

Embauche sélective: L'Université d'Ottawa est engagée à assurer l'équité, la diversité et l'inclusion dans les environnements de recherche et de leadership de nos étudiants et nos étudiantes, de notre personnel et de notre corps professoral. Conformément au **Plan d'action sur l'équité, la diversité et l'inclusion de l'Université**, la sélection se limitera strictement aux chercheuses et chercheurs des Premières Nations, Inuits et Métis. Les personnes appartenant à l'un de ces groupes qui souhaitent être considérés pour ce poste doivent remplir le formulaire confidentiel d'auto-identification de la section **Équité en matière d'emploi** dans leur profil web au moment de soumettre leur candidature en ligne. L'objectif de cette mesure est d'augmenter la représentation des quatre groupes désignés (les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones et les personnes de minorités visibles telles que définies dans la **Loi sur l'équité en matière d'emploi**) dans l'attribution de postes de Chaire de recherche du Canada.

Exigences préalables :

- **Éducation :** MD ou MD/PhD;
- Titulaire d'un permis d'exercice de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario ou être admissible à l'obtention de ce permis.

- **Compétences requises** : une connaissance approfondie des approches traditionnelles et contemporaines de la recherche autochtone, un excellent dossier de recherche dans le ou les domaines de la CRC et preuve de collaborations interdisciplinaires; un engagement continu envers l'enseignement et la formation d'étudiants et d'étudiantes aux cycles supérieurs; une habileté à obtenir des fonds de recherche externes; excellente compétences de communication en anglais ou en français. Le bilinguisme anglais-français est un atout.

Rang et salaire : Un poste clinique ne menant pas à la permanence au sein de l'institut de recherche affilié concerné (selon le domaine d'expertise et les accords de partenariat) avec un poste universitaire à la Faculté de médecine. Le rang académique sera celui de professeure adjointe ou agrégée ou de professeur adjoint ou agrégé et correspondra aux qualifications et à l'expérience des candidats et des candidates.

Emplacement : Faculté de Médecine, Université d'Ottawa, Ottawa, ON K1H 8M5

Dossier de candidature :

- une lettre de présentation;
- un curriculum vitae à jour; (veuillez inclure les interruptions de carrière, telles que des congés parentaux ou de maladie, qui peuvent avoir eu une incidence sur votre dossier de recherche. Celles-ci seront prises en considération dans le processus de sélection);
- un plan de recherche (2 à 3 pages);
- une description des champs d'intérêt en enseignement (1 à 2 pages);
- une déclaration sur la philosophie et les pratiques concrètes en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (1 page) ;
- une lettre de recommandation d'une aînée ou d'un aîné, d'une gardienne ou d'un gardien du savoir ou d'une ou d'un chef/membre d'une communauté autochtone officiellement reconnue, qui atteste à l'engagement de la candidate ou du candidat envers le savoir et l'épistémé autochtones dans ses recherches.
- les noms de trois personnes qui pourraient être contactées par l'Université pour des lettres de recommandation qui suivront le format demandé dans [les directives du programme des Chaires de recherche du Canada](#) (i.e. une lettre d'une autorité établie dans le domaine qui n'est pas en conflit d'intérêts avec le/la candidat(e) et deux lettres de répondants qui ne sont pas affiliés à l'Université d'Ottawa, à moins que la personne soit le superviseur ou la superviseuse de doctorat ou de recherche postdoctorale du candidat ou de la candidate); et
- Auto-identification : remplir le formulaire confidentiel d'auto-identification dans votre profil web (section **Équité en matière d'emploi**).

Date limite : 22 décembre 2021

Les candidatures doivent être soumises par voie électronique via le site Web des carrières académiques de l'Université d'Ottawa au lien

suivant : <http://uottawa.njoyn.com/CL3/xweb/xweb.asp?clid=57566&page=jobdetails&jobid=J1021-0928&BRID=EX116938&SBDID=1&LANG=2>

Le processus de sélection débutera après la date limite et se poursuivra jusqu'à la dotation du poste. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

Prière d'adresser votre lettre de présentation à :

Monsieur Sylvain Charbonneau, vice-recteur à la recherche
 çUniversité d'Ottawa
 550, rue Cumberland, pièce 246
 Ottawa ON K1N 6N5 CANADA

Pour toutes questions, veuillez écrire à cette adresse: rccacrcp@uottawa.ca

Toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité sera toutefois accordée aux citoyennes canadiennes et citoyens canadiens, et aux résidentes permanentes et résidents permanents. Lors de la soumission de votre candidature, veuillez indiquer votre statut actuel.

L'Université d'Ottawa offre des accommodements aux candidates et aux candidats en situation de handicap tout au long du processus de recrutement. Si vous êtes invité à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières en communiquant avec le Cabinet du vice-provost aux affaires professorales par courriel au vra.affairesprofessorales@uottawa.ca. Les renseignements communiqués seront traités avec respect et confidentialité.

L'Université d'Ottawa est fière de sa tradition de bilinguisme vieille de plus de 160 ans. Par l'entremise de son Institut des langues officielles et du bilinguisme, l'Université offre aux membres de son personnel, de même qu'à leur conjoint ou conjointe, les moyens de devenir bilingue.